

Migration et activités transnationales : entre peur et essentialisation

Rédigé le 10 mars 2016 par : Nicolas Rousseau



L'arrivée de migrants sur un territoire est souvent perçue de manière négative par une partie de la population. Ces « Autres » constitueraient une menace pour la sécurité nationale et la cohésion sociale. Une crainte d'autant plus forte lorsque les migrants développent, depuis la société d'accueil, des activités orientées vers leur pays d'origine. Ces pratiques transnationales ne risquent-elles pas d'impliquer l'importation de lointains conflits au sein de la société belge ? La situation est bien entendu plus complexe. Tentative d'éclairage.

« Entre deux mondes » ?

Lorsqu'on lui demande s'il se sent plutôt Français ou Libanais, Amin Maalouf répond systématiquement l'un et l'autre : « Ce qui fait que je suis moi-même et pas un autre, c'est que je suis ainsi à la lisière de deux pays, de deux ou trois langues, de plusieurs traditions culturelles. C'est précisément cela qui définit mon identité. Serais-je plus authentique si je m'amputais d'une partie de moi-même ? » [1]. Une personne ayant quitté son pays pour rejoindre une société d'accueil ne doit pas être perçue comme déconnectée de son passé, de son histoire, de ses origines. À ce sujet, il est intéressant d'aller voir du côté du transnationalisme politique. Cette discipline émergeant des sciences sociales permet de ne pas « présenter le migrant comme un être déraciné de son pays d'origine faisant face à la seule question de son intégration dans son pays d'accueil. Elle suggère plutôt de considérer le migrant comme un être partagé entre pays d'accueil et d'origine et cherchant à maintenir des liens étroits avec ces deux états-nations » [2].

Dans cette logique, il est fréquent que depuis la société d'accueil, des migrants développent des activités concrètes orientées vers leur pays d'origine. Ces pratiques transnationales, favorisées notamment par la globalisation des moyens de communication et la démocratisation de l'Internet, sont de natures très diverses : économiques (entrepreneuriat, envoi de remises d'épargne, recherche de fournisseurs ou de capitaux, ...), politiques (actions de sensibilisation, financement d'un parti ou d'un groupe de pression, ...) mais également sociales, artistiques ou culturelles. Ces domaines sont par ailleurs fréquemment interconnectés. Il n'est pas rare en effet qu'une activité de nature économique telle que les transferts financiers des diasporas soit motivée par des considérations sociales ou familiales.

Parallèlement à ces ponts lancés vers les pays d'origine, les migrants font également vivre celui-ci dans le pays d'accueil. Au niveau économique, ils ouvrent des commerces dits ethniques dans lesquels ils vendent des produits ou spécialités de leurs régions, ils se lancent dans l'import-export et participent ainsi au renforcement des liens entre pays d'origine et d'accueil. Cela dit, les migrants participent aussi de la diversification des pratiques culturelles, des habitudes ou des idées du pays d'accueil.

Si l'idée générale de garder des liens étroits avec sa famille et son histoire peut sembler naturel pour tout un chacun, ces activités entreprises par des migrants ou personnes d'origine étrangère sont souvent perçues de manière négative au sein de la société du pays d'accueil. Elles suscitent fréquemment un sentiment de crainte, de suspicion, voire de menace[3]. Cette perception se retrouve notamment à deux niveaux : dans les débats relatifs à l'intégration et dans le cadre de l'importation des conflits.

« Vous voyez qu'ils ne veulent pas s'intégrer »

Le maintien d'un lien ou le développement d'activités orientées vers le pays d'origine démontreraient donc une absence de volonté de s'intégrer réellement dans la société d'accueil. Pourtant, cette vision binaire, simpliste et dangereuse ne résiste pas à l'analyse des faits. Des études ont en effet démontré que l'existence de telles activités n'implique pas pour autant un détachement dans le chef des migrants vis-à-vis de la société hôte. Dans de nombreux cas, c'est d'ailleurs l'effet inverse qui a été observé : « (...) après avoir augmenté leur capital économique et avoir acquis un certain prestige au sein de leur communauté et de la société belge grâce à leurs activités transnationales, ils se sentent valorisés et plus en confiance dans leur société d'accueil. Leur position socioéconomique ainsi consolidée, nombreux sont ceux qui ont recentré leurs activités en Belgique après s'être auparavant fortement engagés dans les espaces transnationaux »[4].

Soulignons en outre que des facteurs propres au fonctionnement de notre société peuvent intervenir dans le développement de ces pratiques. À titre d'illustration, la marginalisation dont ces derniers sont victimes dans la société hôte aura un impact sur leur volonté ou leur besoin d'entreprendre des activités transnationales avec leur pays d'origine : « confiné dans des emplois à faibles revenus et à faible prestige, l'immigré chercherait dans son pays d'origine la valorisation sociale (ou des revenus supplémentaires) qu'il ne peut obtenir dans son pays d'accueil »[5]. Dans cette logique, de telles activités constituent un moyen de contourner les grandes difficultés rencontrées par les migrants dues à l'ethnostratification du marché du travail.

D'activités transnationales à conflits importés ?

Un autre argument qui revient fréquemment pour justifier les craintes à l'égard des ces activités transnationales est le suivant : via ces activités, certains migrants ou personnes d'origine étrangère tenteraient d'influer sur les conflits en cours dans leurs pays d'origine et, consciemment ou inconsciemment, risqueraient de les importer au sein de la société belge. Dans ces conditions, l'existence même de telles pratiques est perçue comme une menace potentielle pour notre vivre-ensemble et notre cohésion nationale.

Cette crainte s'est renforcée avec la « crise des réfugiés »^[6] que connaît l'Europe depuis quelques mois. Il y a peu, le journal allemand Die Welt avait compilé des témoignages mettant en lumière le fait que les migrants de confession chrétienne qui fuyaient la violence connaissaient également des problèmes dans les centres d'accueil en Allemagne : agressions, insultes et menaces de mort par des islamistes radicaux qui souhaitent imposer les préceptes de la sharia dans ces lieux d'accueil^[7]. Cela avait poussé Max Klingberg, expert actif au sein du Comité international pour les Droits de l'Homme, à déclarer que « nous devons nous libérer de l'illusion que tous ceux qui arrivent ici sont des activistes des droits de l'Homme »^[8]

Le constat est donc clair : les questions relatives à l'importation de conflits dans notre société sont pertinentes et doivent être soulevées. L'arrivée de migrants n'est pas sans poser de nombreux défis, à commencer par le fait qu'ils emportent nécessairement avec eux des souffrances, des peurs, des tensions, des ressentiments. Pour peu que des groupes ou communautés « adverses » se retrouvent ensemble sur le territoire de la société d'accueil, les conflits risquent de perdurer^[9]. A ce titre, certaines activités transnationales développées par les migrants, en particulier celles de nature politique, méritent une attention particulière.

Toutefois, à nouveau, il est essentiel de déconstruire une vision trop souvent essentialisante et manichéenne de la situation qui amène systématiquement à se représenter les « Autres » comme des blocs distincts et homogènes. Ces « Autres » et leurs activités orientées vers leur pays d'origine ne peuvent-ils pas également constituer de formidables atouts d'émancipation ? Ne peuvent-ils pas devenir des ponts entre communautés, tant

dans l'espace transnational qu'au sein même de notre société ?

Une réflexion globale pour un phénomène complexe

On le voit, il n'existe pas de réponse simple, claire et évidente face à une problématique aussi complexe qui touche de très nombreux aspects aussi divers que sensibles.

Bien entendu, il convient de s'intéresser aux activités transnationales développées par certains migrants : pourquoi les développent-ils ? Avec quels objectifs ? Quelles en sont les conséquences ? Quel lien existe-t-il entre le développement de ces pratiques et le fonctionnement de notre société ? Quel est l'impact des activités de nature politique lorsqu'elles sont orientées vers un pays qui connaît un conflit ?

Mais ces questions doivent également s'intégrer dans une réflexion plus large afin d'appréhender ce phénomène dans sa globalité : en quoi les causes du départ du pays d'origine influencent-elles le migrant une fois arrivé dans le pays d'accueil ? Comment gérer le poids de l'exil et l'éventuel traumatisme lié au départ ? Comment concilier mémoire individuelle et collective ? En quoi la distance géographique et temporelle influence-t-elle la vision que peut avoir un migrant de son pays d'origine ? Quel est le rôle des diasporas dans la poursuite ou la résolution de conflits ? Comment parvenir à instaurer un dialogue, tant au sein d'une même diaspora qu'avec les autres communautés et avec la société dans son ensemble ? Comment parvenir à dépasser cette perception trompeuse et homogénéisante de l'Autre trop souvent véhiculée dans les médias et la sphère politique ?

Autant de questions sur lesquelles BePax entend travailler à partir du mois de février. Si vous souhaitez nous rejoindre dans ce processus de réflexion, n'hésitez pas à nous contacter.

[1] Amin Maalouf, « Les identités meurtrières », Editions Grasset et Fasquelle, 1998, p. 7.

[2] Jean-Michel Lafleur, « Le transnationalisme politique. Pouvoir des communautés

immigrées dans leurs pays d'accueil et pays d'origine », in *Cahiers Migrations*, Academia Bruylant, 2005, p. 7.

[3] The INFOCON Mousebook, « Challenges for transnational communities – and how to adress them », 2011, pp. 103, 104.

[4] Nathalie Perrin, Marco Martiniello, CEDEM, « Les pratiques transnationales des migrants en Belgique. Vecteur d'intégration ou de repli communautaire ? », Fondation Roi Baudoin, 2011, p. 17

[5] Jean-Michel Lafleur, *op.cit.*, p. 16.

[6] Crise toute relative lorsqu'on compare le nombre de candidats réfugiés arrivés sur le territoire européen avec leur nombre dans certains pays nettement plus petits et nettement moins riches, tels le Liban ou la Jordanie.

[7] *Die Welt*, 27 sept. 2015, <http://www.welt.de/politik/deutschland/article146919471/Islamisten-bedrohen-Christen-in-Fluechtlingsheimen.html>

[8] *Ibid.*

[9] À ce sujet, voir notamment Géraldine Duquenne, « Importation des conflits rwando-congolais dans les communautés africaines en Belgique », 2014, disponible sur <http://bepax.org/files/files/2014-analyse-importation-des-conflits-rwando-congolais-dans-les-communaut-es-africaines-en-belgique.pdf> et Jonas Nunes de Carvalho, « Importation des conflits : réalités et enjeux », 2014, disponible sur <http://bepax.org/files/files/2014-analyse-importation-des-conflits-realites-et-enjeux.pdf>.



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Timur Uluç
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120